Audit
osez une signature
qui rassure

SAS au capital de 316 000 €
RCS Orléans 087 180 089

Siège social :
1A Allée des Balletières
45650 SAINT JEAN LE BLANC

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT CENTRE VAL DE LOIRE

Association Loi 1901

13 Avenue des Droits de l'Homme

45000 ORLEANS

EXERCICE 2024

Clos le 31/12/2024

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

PRESENTE PAR

La S.A.S. OSE AUDIT

Société de Commissaires aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'Assemblée Générale de l'association FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT CENTRE VAL DE LOIRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT CENTRE VAL DE LOIRE** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes attachés à vérifier les assertions de flux, de soldes et de présentation concernant les subventions octroyées à votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents

Le rapport d'activité et le rapport financier ne nous ayant pas été communiqués, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ces documents en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation

s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Jean-le-Blanc, le 28 Mars 2025

Le Commissaire aux Comptes,

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre,

S.A.S OSE AUDIT

Nathalie BONNET

Commissaire aux comptes

FNE CENTRE-VAL DE LOIRE 13 avenue des Droits de l'Homme 45000 ORLEANS

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	9 650	7 600	2 050	4 100	- 2 050
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	36 761	20 770	15 991	17 744	- 1 753
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	**46 411**	**28 370**	**18 041**	**21 844**	**- 3 803**
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	19 161		19 161	10 013	9 148
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel				507	- 507
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	128 574		128 574	81 431	47 143
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	198 242		198 242	240 365	- 42 123
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	**345 978**		**345 978**	**332 316**	**13 662**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	**392 389**	**28 370**	**364 019**	**354 160**	**9 859**

FNE CENTRE-VAL DE LOIRE 13 avenue des Droits de l'Homme 45000 ORLEANS

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	260 263	267 481	- 7 218
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	-1 462	-7 218	5 756
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	10 776	6 030	4 746
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	**269 577**	**266 293**	**3 284**
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	21 982	11 255	10 727
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	37 716	32 140	5 576
Autres	26 623	22 247	4 376
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	8 121	22 225	- 14 104
TOTAL (IV)	**94 442**	**87 868**	**6 574**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**364 019**	**354 160**	**9 859**

FNE CENTRE-VAL DE LOIRE 13 avenue des Droits de l'Homme 45000 ORLEANS

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	415		415	2 455	- 2 040	-83,10
Production vendue services	40 995		40 995	41 477	- 482	-1,16
Montants nets produits d'exploitation	**41 410**		**41 410**	**43 932**	**- 2 522**	**-5,74**
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			497 518	300 696	196 822	65,46
Cotisations			11 973	11 589	384	3,31
Autres produits			4 588	7 942	- 3 354	-42,23
Reprise de provisions						
Transfert de charges			1 955	7 173	- 5 218	-72,75
Sous-total des autres produits d'exploitation			**516 034**	**327 400**	**188 634**	**57,62**
Total des produits d'exploitation (I)			**557 444**	**371 332**	**186 112**	**50,12**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			3 039	2 274	765	33,64
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			**3 039**	**2 274**	**765**	**33,64**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			6 719	5 161	1 558	30,19
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			**6 719**	**5 161**	**1 558**	**30,19**
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			**567 202**	**378 767**	**188 435**	**49,75**
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			**-1 462**	**-7 218**	**5 756**	**79,75**
TOTAL GENERAL			**568 664**	**385 985**	**182 679**	**47,33**

FNE CENTRE-VAL DE LOIRE 13 avenue des Droits de l'Homme 45000 ORLEANS

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	415	2 440	- 2 025	-82,99
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	257 378	91 777	165 601	180,44
Services extérieurs	22 729	25 742	- 3 013	-11,70
Autres services extérieurs	25 285	25 763	- 478	-1,86
Impôts, taxes et versements assimilés	2 870	2 677	193	7,21
Salaires et traitements	183 151	164 058	19 093	11,64
Charges sociales	61 437	59 380	2 057	3,46
Autres charges de personnels	1 758	240	1 518	632,50
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	8 399	6 564	1 835	27,96
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
Autres charges	5 243	7 343	- 2 100	-28,60
Total des charges d'exploitation (I)	**568 664**	**385 985**	**182 679**	**47,33**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	**568 664**	**385 985**	**182 679**	**47,33**
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				
TOTAL GENERAL	**568 664**	**385 985**	**182 679**	**47,33**

Evaluation des contributions volontaires en nature				
. Bénévolat	37 259	41 615	-4 356	-10,47
Total				

Annexes Associations 2024

PREAMBULE

L'association FRANCE Nature Environnement Centre-Val de Loire (FNE Centre-Val de Loire) est la Fédération Régionale des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement en région Centre-Val de Loire.

FNE Centre-Val de Loire regroupe des associations régies par la loi de 1901 ayant pour but la protection de la nature et de l'environnement.

FNE Centre-Val de Loire est affiliée à France Nature Environnement, sa fédération nationale, et est agréée depuis 1984 pour la protection de l'environnement en application de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976.

FNE Centre-Val de Loire met en oeuvre un ensemble d'actions et de moyens facilitant l'activité de ses associations membres et la réalisation des buts fixés. FNE Centre-Val de Loire assure des rôles d'animation de réseau, de coordination, d'assistance, de formation, de mutualisation, de représentation de son réseau et peut légitimement mener des projets d'envergure régionale.

FNE Centre-Val de Loire peut s'associer à toutes initiatives dont les buts sont identiques ou similaires aux siens.

FNE Centre-Val de Loire n'a pas vocation à se substituer aux activités des associations membres.

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 364 019,09 euros.

Le résultat net comptable est un déficit de 1 461,86 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire.

Les logiciels et le matériel de bureau sont amortis sur une durée de 3 années. Le mobilier est amorti sur une durée de 3 à 8 années

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Contributions volontaires :

La valorisation du bénévolat au titre de l'année 2024 s'élève à 37 259 euros.

Ce montant correspond à l'action bénévole de 14 personnes physiques, représentant une durée totale de 1 340,25 heures valorisées à 27,80 €.

Annexes Associations 2024 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 563		2 913	9 650
Immobilisations corporelles	38 076	4 596	5 910	36 761
Immobilisations financières				
TOTAL	**50 639**	**4 596**	**8 823**	**46 411**

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Autres immobilisations incorporelles	8 463	2 050	2 913	7 600
TOTAL I	8 463	2 050	2 913	7 600
Autres immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et informatique	17 287	5 117	4 351	18 053
Emballage récupérables et divers	3 044	1 232	1 559	2 717
TOTAL II	20 332	6 349	5 910	20 770
TOTAL GENERAL (I+II)	**28 795**	**8 399**	**8 823**	**28 370**

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	19 161	19 161	
TOTAL	**19 161**	**19 161**	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Subventions/financements	127 437
Autres produits à recevoir	1 138
TOTAL	128 574

Annexes Associations 2024 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	267 481	-7 218			260 263
Excédent ou déficit de l'exercice	-7 218	7 218		1 462	-1 462
Situation nette	**260 263**			**1 462**	**258 801**
Subventions d'investissement	6 030		11 465	6 719	10 776
TOTAL	**266 293**		**11 465**	**8 181**	**269 577**

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	21 982	21 982		
Fournisseurs	37 716	37 716		
Dettes fiscales et sociales	26 623	26 623		
Produits constatés d'avance	8 121	8 121		
TOTAL	**94 442**	**94 442**		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	5 934
Dettes fiscales et sociales	11 419
TOTAL	**17 353**